



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU DOUBS DE PÉTANQUE ET DE JEU PROVENÇAL

Convocation à Hôtel des Services - Place Jean Moulin - Baume Les Dames

Vendredi 04 octobre 2024 à 17H30

Ordre du jour

- ✚ **Approbation du compte-rendu de la réunion N° 2 du 31 mai à la Maison des Associations de Pontarlier.**
 - ✚ **Bilan des Championnats de France Jeunes à Pontarlier 12 – 13 et 14 juillet 2024.**
 - *Général*
 - *Financier*
 - ✚ **Point sur les Championnats de France (délégués).**
 - ✚ **Bilan du Régional de Besançon (Saint Vit) du samedi 6 juillet 2024 + Régional 2025**
 - ✚ **Point financier.**
 - ✚ **Commission Sportive.**
 - ✚ **Commission d'Arbitrage**
 - ✚ **Congrès 20 et 21 décembre 2024 à Belfort (90000).**
 - ✚ **AG du 16 novembre à Orchamps/Vennes.**
 - *Ordre du jour*
 - *Elections*
 - *Préparation*
 - *Interventions des membres du Comité*
 - ✚ **Questions diverses.**
 - *Concours de pétanque à Montferrand en hommage à Pierrot FOSSAERT.*
 - *Concours 2 adultes + 1 enfant. Attribution de points.*



La réunion a débuté à **17h40**. Tous les membres sont présents sauf : Gilbert FAHY, Nicole MARCHAND et Valérie NICOLET excusés pour motif personnel.

Le Président demande aux membres du Comité d'observer 1 minute de silence à la mémoire de Pierrot FOSSAERT membre du Comité pendant 16 ans et Président de la Boule Montferrandaise.

✚ Approbation du compte-rendu de la réunion N° 2 du 31 mai à la Maison des Associations de Pontarlier.

Le Comité approuve à l'unanimité le compte-rendu de la réunion du 31 mai 2024 à Pontarlier.

✚ Bilan des Championnats de France Jeunes à Pontarlier 12 – 13 et 14 juillet 2024.

Bilan général : Le Président fait le point sur ces Championnats Jeunes.

Dans un premier temps, je tiens à remercier tous les membres du CD25 et tous les bénévoles présents qui ont œuvré pour préparer ces Championnats de FRANCE Jeunes.

Un grand merci à la ville de Pontarlier pour les installations mises à notre disposition, la salle des fêtes pour la réception des délégations, et le service des repas.

Nous avons reçu les félicitations de la Fédération, de nombreux comités, de la ville de Pontarlier. Tout le monde a trouvé un cadre magnifique, propre (merci à nos bénévoles de l'UNAP), et fort adapté pour ces CDF Jeunes.

Les prix pratiqués pour la buvette, les repas, la restauration rapide ont fait l'objet de remarques très positives des délégations.

Bref, un championnat réussi même si quelques modifications sont à apporter.

Le temps ne nous a pas été favorable le vendredi après-midi pour le tir de précision. Dommage, de nombreuses délégations ont rejoint leur hôtel vers 17H, ce qui a nui au spectacle et à notre organisation (un manque à gagner en buvette et restauration rapide).

Cependant un énorme regret pour ma part :

-la participation des clubs n'a pas été à la hauteur de l'événement. Un grand MERCI à VESONTIO, la JPP et SPORT BOULES, le RUSSEY, VERCEL, ORCHAMPS/VENNES, BEURE, ST VIT.

-le manque de visites de nos licenciés. Combien sont venus ? Je vous rappelle que nous sommes environ 2000 licenciés.

Beaucoup de questions à se poser quant à une nouvelle candidature d'un CDF. Dieu sait, la FFPJP aimerait tellement revenir dans le CD25.

Je l'avais promis une soirée pour les bénévoles aura lieu le 2 novembre à PONTARLIER au boulodrome de la JPP. Nous serons environ 90. Des parties de pétanque à la mêlée se dérouleront l'après-midi.

La FFPJP nous a remis des fanions (minimes, cadets, juniors, tir de précision) pour ce CDF.

Encore MERCI Mesdames, Messieurs les bénévoles.



Un débat est instauré pour définir les points à améliorer pour une future organisation :

- Prévoir 2 buffets au lieu d'un seul, pour éviter une trop longue attente au moment des repas.
- Tickets repas de couleurs différentes par catégorie (minimes – cadets – juniors) pour mieux cerner la rotation en fonction des créneaux prévus par catégorie.
- Attribuer des enveloppes avec tickets pour les arbitres de la compétition.
- Au niveau des caisses, prévoir plus de tickets. Certaines équipes achètent des tickets pour la durée de la compétition le vendredi après-midi. Ils les restituent en fonction de leurs éliminations. Cela engendre un déficit de tickets dès le samedi.
- Prévoir un entretien plus fréquent des WC installés sur le site.
- Rechercher plus de sponsors. Ne pas hésiter à ratisser en dehors du site.
- La date (week-end du 14 juillet) n'est pas idéale pour trouver un hébergement. Cette période de vacances estivales fait que beaucoup de gîtes, hôtels sont déjà réservés.

Bilan financier : La trésorière présente le bilan financier de cette compétition. Il n'est pas définitif, car il manque des éléments pour clôturer ce bilan.

A savoir surligné en jaune :

- Les factures non définitives.
- Le coût de la soirée bénévoles prévue le 2 novembre.
- Les attentes de virement
- Subventions en attente de versements en espérant que les promesses seront tenues (Conseil Régional – Crédit mutuel).

Comité Départemental du Doubs de Pétanque et Jeu Provençal		
Championnat de France Jeunes 12, 13 et 14 juillet 2024		
Budget Réalisé		
POSTE	DEPENSES	RECETTES
POSTE N° 1 : TECHNIQUE : MATERIEL + TERRAINS + TRIBUNES	18 512.01 €	8 136.00 €
Location de la salle Pourny V, S et D Barrières, chaises, toilettes chimiques, collecte déchets, car podium ...	857.08 €	
Aménagement terrains + signalétique terrains + décoration	9 111.60 €	8 136.00 €
Sonorisation du site	8 543.33 €	
POSTE N° 2 : BUVETTE/RESTAURATION-REPAS	37 977.94 €	52 594.15 €
Matériel buvette - restauration rapide	1 547.88 €	
Buvettes - Restauration rapide	14 759.06 €	23 342.15 €
Repas compétiteurs (traiteur)	21 671.00 €	29 252.00 €



Poste N° 3 : HOTELLERIE	656.78 €	- €	
Hébergement bénévoles	656.78 €		
Poste N° 4 : ORGANISATION	17 557.22 €	651.00 €	
Cadeaux délégations + tournoi gentlemen	2 090.79 €		
Arbitrage	244.20 €		
Impression Programmes - Supports écrits	2 994.46 €		
Tenues Comité - bénévoles	2 057.33 €		
Divers organisation (déplacements, frais bancaires...)	644.24 €		
Repas bénévoles préparation + après compétition	6 844.65 €		
Repas délégation officielle Fédération	2 681.55 €	651.00 €	
Poste N° 5 : SECOURS - SECURITE/GARDIENNAGE	9 676.16 €	- €	
Maîtres-chiens - Gardiennage, J, V, S et D	7 676.16 €		
Secourisme sur Site	2 000.00 €		
Poste N° 6 : SUBVENTIONS, SPONSORS, PHOTOGRAPHE	3 376.00 €	38 129.67 €	
Ville de Pontarlier			
FFPJP Car podium		1 200.00 €	
Conseil Régional de Bourgogne - Franche Comté		10 000.00 €	
Conseil Départemental du Doubs		7 000.00 €	
Comité Régional BFC de Pétanque		500.00 €	
Partenaires privés		6 184.67 €	
Partenariat bancaire Crédit Mutuel St-Claude, District Haut Doubs		7 000.00 €	
Photographe	3 376.00 €	5 460.00 €	
Tombola		785.00 €	
Poste N° 7 : BÉNÉVOLAT	36 720.00 €	36 720.00 €	
Valorisation Bénévolat	36 720.00 €	36 720.00 €	
TOTAL	124 476.11 €	136 230.82 €	11 754.71 €

🚩 Point sur les Championnats de France (délégués).

Chaque délégué prend la parole pour faire le point sur ces Championnats de France.

Michel BILLOD MOREL :

Doublette Mixte *Manon BOULANGER* *Lucas BULLIARD* *SAINT FLOUR (15)*

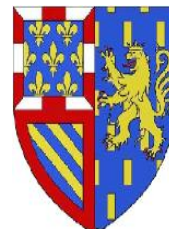
Partie 1 gagnée 13/8 contre Corse du Sud.

Partie 2 gagnée 13/11 contre Pyrénées Orientales.

1/32 perdu 11/13 contre Val de Marne. L'équipe menait 8/2 avant la pause. Désorienté à la reprise.

Terrain en gravier. Temps idéal malgré la pluie le vendredi.

Hébergement TOP.



Chantal FRACHEBOIS :

Triplette Séniors Lucas BULLIARD Benjamin TATU Janick FRACHEBOIS SIN LE NOBLE (59)

Partie 1 gagnée 13/7 contre La Réunion.

Partie 2 gagnée 13/9 contre La Meuse.

1/32 perdu 11/13 contre Alpes Maritimes, prétendant au titre et finalement vice-champion.

Temps pluvieux

Hébergement TOP.

Lydie JEANNIN :

Doublette Féminin Maïté TASSETI Camille PICAUD OBJAT (19)

Partie 1 gagnée 13/4 contre Grand Est.

Partie 2 perdue 0/13 contre Le Rhône

Barrage gagnée 13/9 contre Grand Est.

1/32 gagné 13/6 contre Côte d'Or.

1/16 perdu 10/13 contre Alpes Maritimes. Dommage car elles méritaient de passer.

Temps chaud

Hébergement TOP.

Jean-Pierre CHALOPIN :

Tête à Tête Masculin Dylan SARRAZIN OBJAT (19)

Partie 1 gagnée 13/4 contre Meurthe et Moselle.

Partie 2 gagnée 13/11 contre La Réunion.

1/32 perdu 1/13 contre Nouvelle Aquitaine

Temps chaud

Hébergement et repas TOP.

Claude DEVILLERS :

Tête à Tête féminin Mélanie CHABOD MAZZOLENIE SAINT YRIEX (16)

Partie 1 perdue 10/13 contre Grand Est.

Partie 2 perdue 10/13 contre Martinique.

Temps chaud

Hébergement et repas TOP.

Christelle MARTELET :

Tête à Tête féminin Claudine MOUGIN SAINT YRIEX (16)

Partie 1 gagnée 13/6 contre Haute Loire

Partie 2 perdue 8/13 contre Gard

Barrage perdu 12/13 contre Haute Loire.

Terrain difficile

Hébergement et repas moyen. Bruit dans l'hôtel.



Christelle MARTELET :

Triplette féminin Claudine MOUGIN Yvette DUBOIS Ludivine BILLAMBOZ SIN LE NOBLE (59)

Partie 1 gagnée 13/9 contre Grand Est.

Partie 2 perdue 2/13 contre Haute Garonne.

Barrage perdu 12/13 contre Grand Est.

Terrain difficile

Hébergement et repas moyen. Bruit dans l'hôtel

Benjamin TATU :

Doublette masculin Jonathan LODS RIETH Dempse SAINT YRIEX (16)

Partie 1 gagnée 13/0 contre Guyane.

Partie 2 perdue 9/13 contre La Vienne

Barrage gagné 13/3 contre Guyane.

1/32 perdue 5/13 contre Hautes Pyrénées dans le carré d'honneur.

Terrain difficile trop dense.

Repas très moyen et insuffisant

Hôtel moyen (propreté !!!) mais situé à proximité du site.

Pas de parking sauf avec paiement 8 à 9€ la nuit !!!

La trésorière précise que toutes **les réservations sont faites pour 2025**, sauf pour les championnats où les sites ne sont pas attribués.

🚩 Bilan du Régional de Besançon (Saint Vit) du samedi 6 juillet 2024 + Régional 2025

Jean-Pierre CHALOPIN fait le point sur le régional organisé à SAINT VIT avec la pétanque Saint-Vitoise.

La météo exécrable avec de la pluie sans discontinuité. La table de marque installée sous le barnum n'aurait pas permis de travailler sereinement. Elle a été installée dans un local plus approprié. Malgré cette météo qui n'a pas permis de faire fonctionner correctement la buvette et la restauration rapide, le bilan financier est à l'équilibre.

Jean-Pierre CHALOPIN remercie :

- La mairie de SAINT VIT pour son aide.
- Le Comité pour la publicité.
- Michel BILLOD MOREL pour les inscriptions et les repas.
- Chantal FRACHEBOIS pour la tenue de la table du concours complémentaire.
- Tous les bénévoles ayant pris part à cette manifestation.

Régional 2025. La date du **5 juillet 2025 a été validée**. Le site du Rosemont a été réservé. La fiche d'inscription a été envoyée au Comité Régional en notifiant que le **District est l'organisateur de ce régional**.

Jean-Pierre CHALOPIN précise que le District ne peut pas l'organiser seul. Il demande au Comité ou à défaut à un club de Besançon de s'associer.

Une décision sera prise à l'issue des différentes élections (Comité – District – Clubs).



Point financier.

La Trésorière fait le point :

Les fiches financières seront envoyées aux clubs à partir du 7 octobre. **Sans versement du solde avant l'AG, les clubs ne pourront pas voter.**

Le dossier de subvention pour 2025 doit être adressé au Conseil Départemental pour le 31 octobre.

Les écoles de pétanque doivent adresser leurs besoins au plus tôt. Yves MOUILLESEAUX précise qu'une réunion est prévue le mercredi 9 octobre.

Les éventuelles notes de frais sont à adresser au plus tôt.

Pour finaliser le budget, il faut notamment attendre la facture du repas des bénévoles prévu le 2 novembre.

Commission Sportive

La Présidente de la Commission Sportive a organisé avec tous les membres de cette commission une Visio pour proposer les décisions suivantes et les mettre à l'approbation du Comité. Elle soumet donc les propositions ci-dessous aux membres du Comité.

1) Tir de précision 2025 :

En 2025, aura lieu un CDF Tir de Précision, le vendredi entre le CDF Triplette Vétérans et le CDF Triplette Promotion. La qualification à ce CDF ne peut se faire que par le Comité Régional qui a décidé d'envoyer 2 joueurs masculins et 2 joueuses.

Question : organise-t-on un pré-qualificatif pour le championnat régional dans le CD25 ?

Si oui, quelle organisation ? Il est trop tard pour effectuer une préqualification par les clubs qui doit se faire en année paire. Donc il nous resterait 2 possibilités :

- Un pré-qualificatif par secteur puis un pré-qualificatif CD comme en 2022, donc 2 dates.
- Ou un pré-qualificatif CD comme en 2020 donc 1 seule date.

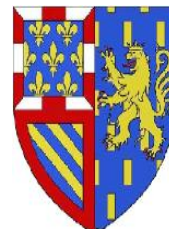
Proposition : Le championnat départemental de tir de précision sera organisé dans le CD25. La date proposée est le 1^{er} et le 2 mars 2025, compte-tenu des disponibilités du boulodrome du Rosemont. Les modalités d'organisation seront précisées en début d'année 2025, certainement le samedi 1^{er} mars les qualifications et le dimanche 2 mars les parties finales. A noter que ces dates ne concernent pas les Juniors pour lesquels la date est imposée par la FFPJP le 12 ou 13 avril 2025.

Décision : La proposition est adoptée. 12 voix pour - 1 voix contre.

2) Championnat Individuel Masculin :

Nous avons 2 problèmes à traiter :

Le nombre de terrains, 179 en 2024 pour les 2 championnats Individuel Masculin (147) et Doublette Féminin (32)



Le temps d'attente pour annoncer les résultats (plus d'1/2h).

Problème de terrains :

1^{ère} proposition organiser des pré-qualificatifs par secteur le samedi après-midi (40 terrains pour MO, 57 pour BE et 50 pour HD) et qualifier 64 joueurs au prorata du nombre de participants par secteur pour le qualificatif le dimanche matin.

Avantage : il y a plus de clubs qui peuvent organiser ce pré-qualificatif et le temps d'annonce des résultats est moins long d'où le problème de temps d'attente réglé.

Inconvénient : les joueurs de certains clubs s'éliminent entre eux et privent certains joueurs de championnats régionaux

- Il faut aussi récupérer les résultats pour faire le tirage du lendemain.

- Les féminines resteraient sur un seul site ce qui ne facilite pas le co-voiturage.

Cette proposition n'a pas été retenue car il faut trouver des personnes pour tenir les tables et surtout être disponible pour récupérer les résultats des pré-qualificatifs.

2^{ème} proposition : continuer sur un seul site mais en commençant le matin pour les Masculins et l'après-midi pour les Féminines. De cette façon, on peut récupérer les 32 premiers terrains des Masculins pour les Féminines.

Avantage : c'est sur le même site, même si 147 terrains, ça reste important à tracer. On peut aussi n'en tracer que 128 et envoyer les joueurs dans des zones où ils se retrouvent (certains CD ne tracent pas tous les terrains nécessaires) mais il faut quand même de la place pour pouvoir jouer

Nous en avons parlé mais pas retenu car certains joueurs travaillent le samedi matin et cela oblige de prendre le repas du samedi à l'extérieur d'où des frais supplémentaires pour les joueurs. Mais peut-être à revoir....

3^{ème} proposition : faire des poules de 3. Au vu de cette année, on diminue de 46 le nombre de terrains (proposition de Christophe). En cours de vérification auprès de la Fédé pour savoir si réglementaire.

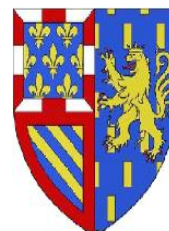
Proposition non recevable : la FFPJP a indiqué qu'il fallait faire les championnats en poules de 4.

Annonce des résultats :

Ce problème tombe si on organise des pré-qualificatifs par district. Mais si on garde un seul site et un seul ordinateur on a ce problème. Gestion Concours offre la possibilité d'enregistrer les résultats sur 2 ordinateurs Michel BILLOD MOREL se renseigne sur le fonctionnement.

Renseignements pris par MBM : il est possible de travailler sur 2 ordinateurs en répartissant les poules sur chaque ordi. Mais le 1^{er} tour après poules se ferait également sur 2 ordis, ce qui n'est pas souhaitable (les joueurs des poules du 1^{er} ordi se rencontreraient systématiquement au 1^{er} tour et idem pour le 2^{ème} ordi).

Imprimer les fiches de jeu par poules (4 fiches par page) et demander aux joueurs de venir annoncer le résultat lorsqu'ils sortent de poules avec leur fiche de jeu après l'avoir fait signer par l'arbitre.



Nous n'avons traité que le problème d'annonce des résultats mais pas celui du nombre de terrains.

Proposition : La 2^{ème} proposition débattue en commission sportive et non retenue par celle-ci a finalement été adoptée après discussion au sein du Comité Directeur. Le championnat débutera à 9h00. Des fiches de poules seront distribuées aux participants. Les parties de poules doivent être terminées avant la pause. Reprise à 14h00. Il sera laissé 30 minutes aux équipes retardataires pour déjeuner.

Décision : La proposition est adoptée à l'unanimité.

3) Championnats sur 1.5 jours sauf Individuel Masculin :

Proposition :

- Soit arrêter les championnats après les 1/32^{ème} et recommencer le lendemain en 1/16^{ème} (au moins 3 parties, au plus 5 parties le samedi après-midi)
- Soit arrêter après les 1/16^{ème} mais recommencer le lendemain à 10h car les 1/16^{ème} se terminent souvent tard.

Revoir le cahier des charges des championnats départementaux.

Il est conseillé pour les championnats doublette, triplette masculin, doublette mixte de recommencer en 1/16^{ème} le lendemain, cela permet de finir plus tôt le samedi soir et d'étaler le nombre de parties mais le jury peut décider selon l'avancement du championnat, des conditions météo... de le poursuivre jusqu'à un certain niveau.

Pour les championnats féminins, le jury décidera en fonction du nombre d'équipes, des conditions météo.

Proposition : Le championnat se terminera en 1/32^{ème} le soir et reprendra le lendemain en 1/16^{ème}. Cette décision n'est pas valable pour les Championnats Individuels.

Décision : La proposition est adoptée à l'unanimité.

4) Qualification aux championnats régionaux :

Obligation de participer aux championnats régionaux si l'équipe est qualifiée. Si impossible, obligation de fournir une **attestation avec un motif valable** (il sera apprécié au cas par cas) sinon pas d'inscription à ce même championnat l'année suivante.

Un effort financier (non encore quantifié) sera fait par le CD25 pour indemniser mieux les équipes qualifiées aux championnats régionaux dans l'espoir que le motif financier n'intervienne pas dans la décision de ne pas y participer !

Dans le cas où une équipe ne veut pas se rendre à un championnat régional, une **attestation écrite** sera demandée à l'équipe.

Proposition : Dans le cas où une équipe ne veut pas se rendre à un championnat régional, une attestation écrite sera demandée à l'équipe. Le Comité appréciera les motifs évoqués et décidera de la suite à donner.

Décision : La proposition est adoptée. 12 voix pour - 1 voix contre.



5) CDC-Féminin 2025 :

Pour 2025, faire une 1^{ère} division à 6 ou 8 équipes ce qui permettrait aux équipes d'évoluer à leur niveau et éviterait une finale entre les 2 groupes.

Faire une 1^{ère} division à 6 équipes qui serait constituée : la perdante de la finale (la finale oppose la 1^{ère} du groupe A et la 1^{ère} du groupe B), les 2^{èmes} et 3^{èmes} de chaque groupe et la meilleure de chaque groupe si aucune équipe ne descend de CRC2 féminin.

Proposition : Une 1^{ère} division à 6 équipes avec les modalités ci-dessus.

Décision : La proposition est adoptée à l'unanimité.

6) Calendrier 2025 :

Pour info : Les dates des championnats départementaux et régionaux ne sont pas modifiables, elles sont imposées par la FFPJP (calendrier fédéral) ainsi que les dates de CRC (vu avec le CRBFC).

Toutes les autres le sont : CDC-Open, CDC-F, CDC-V, CDC-JP, Coupe de France Pétanque et JP.

J'ai également déplacé les dates de clôture pour les inscriptions de CDC, sauf CDC-JP 2^{ème} division (c'était une demande de Pierrot pour les CDC-V).

Pour les championnats départementaux, j'ai mis le District prioritaire dans la colonne « Organisateur » selon le tableau des roulements joint et la décision de ne commencer les championnats dans le Haut Doubs qu'après le 15/04.

J'ai récupéré les dates de réservation du boulodrome par la Lyonnaise, ce qui permet de positionner les dates de CDC-JP et Coupe de France JP (qui peuvent être inversées).

J'ai également mentionné les dates de concours régionaux et nationaux (en noir pour les dates certaines, en rouge pour les dates supposées).

Proposition : Le calendrier 2025 est proposé. Il y aura une modification pour le CDC Vétérans. Le calendrier sera envoyé vers le 15/10 à tous les clubs pour préparer la réunion des Districts (vendredi 8 et samedi 9 novembre).

Décision : La proposition est adoptée à l'unanimité.

7) CDC :

Recommandation pour les responsables de CDC. En cas d'équipes du même club dans le même groupe, organiser la journée des 1^{ères} rencontres dans le club pour éviter le déplacement. A voir lors de l'établissement des rencontres.

Proposition : Cette recommandation est proposée mais elle n'est valable que pour des ½ journées. Pour des journées doubles, tous les clubs se déplacent.

Décision : La proposition est adoptée à l'unanimité.



✚ Commission d'Arbitrage

Certains arbitres ont été désignés directement par des Présidents de Clubs notamment pour les CDC et la Coupe de France.

Le Président de la Commission d'Arbitrage précise que ce mode opératoire est interdit. Il rappelle qu'en début d'année une réunion de tous les arbitres est organisée pour les désignations aux diverses compétitions. En cas de changement, d'absence ou de nouvelles compétitions, il doit être informé. Il est la **seule personne habilitée à désigner un arbitre.**

✚ Congrès 20 et 21 décembre 2024 à Belfort (90000).

Le Congrès du 20 et 21 décembre se déroulera à Belfort. Les membres du Comité participant à ce Congrès doivent être **validés lors de l'AG 2024 à Orchamps/Vennes.**

Le Président du Comité est désigné d'office. Il est accompagné par des membres de ce Comité. Les années précédentes, 2 personnes accompagnaient le Président.

En 2024, Belfort est la ville hôte, ce qui permet de proposer plusieurs membres souhaitant participer à ce congrès.

Les personnes volontaires :

- FRACHEBOIS Chantal.
- BILLOD MOREL Michel.
- VIDAL Didier.
- MARTELET Christelle.

Le Comité approuve. Ces personnes seront mises à l'**approbation des Présidents de clubs lors de notre AG**, sous réserve qu'elles soient réélues.

✚ AG du 16 novembre à Orchamps/Vennes.

L'ordre du jour est proposé et mis à l'approbation des membres du Comité.

- ✚ 14h00 : Ouverture de l'Assemblée Générale.
- ✚ Minute de silence.
- ✚ Approbation du compte-rendu de l'AG 2023.
- ✚ Discours du Président du CD 25.
- ✚ Rapport moral du Secrétaire général du CD 25.
- ✚ Rapport financier de la Trésorière générale du CD 25.
- ✚ Rapport des vérificateurs aux comptes.
- ✚ Approbation du rapport financier.
- ✚ Renouvellement des 2 vérificateurs aux comptes.
- ✚ Rapport d'activités du Secrétaire général du CD 25.



- ✚ Comptes rendus des Présidents de Commissions du CD 25.
 - Commission de Discipline.
 - Commission d'arbitrage.
 - Commission sportive.
 - Commission des vétérans.
 - Commission féminine.
 - Commission Coupe de France.
 - Pétanque.
 - Jeu Provençal
 - Commission jeunes.
 - Site internet – Concours – Championnats.
- ✚ Bilan des contrôles d'alcoolémie.
- ✚ Elections des candidats au Comité du Doubs (18 postes à pourvoir).
- ✚ **Pause.**
- ✚ Reprise de l'assemblée générale.
 - Résultats des Elections.
 - Validation du Président du Comité.
 - Discours du Président
 - Approbation des membres du bureau Directeur du Comité du Doubs.
 - Approbation des Grands Electeurs au Comité Régional
- ✚ Budget prévisionnel 2025.
- ✚ Approbation des Délégués au Congrès de BELFORT.
- ✚ Principales décisions prises en 2024 par le comité directeur FFPJP.
- ✚ Championnats Départementaux, Régionaux, France 2025.
- ✚ Régionaux et Nationaux BFC 2025.
- ✚ Questions diverses.
- ✚ Remise des récompenses 2024.

L'ordre du jour est validé à l'unanimité.

Le Secrétaire explique le processus pour les élections.

Le Comité est renouvelé dans son intégralité. L'élection est uninominale. Il est **composé de 18 membres maximums.**

Un médecin a une place réservée.

Nous devons tenir compte de la **parité hommes – femmes**. Contrairement aux instances fédérales (50%), pour le **Comité 25% est la règle** De ce fait, 5 places sont réservées aux femmes. Attention, si seulement 4 candidates féminines se présentent, la 5^{ième} place reste vacante. Elle ne peut être occupée par un homme.

Le Secrétaire a lancé un **appel à candidats** avec comme **date limite le 9 novembre**. Si le jour de l'AG, 18 candidats ou plus sont inscrits, il n'y aura pas d'appel à candidature sur place. Par contre si les candidats sont moins nombreux que les postes à pourvoir, il sera fait **appel à volontaire le jour de l'AG**.

Particularité, ils ne **concourent que pour les places vacantes**.



Exemple. Si 16 candidats sont déclarés avec un dossier complet. Le médecin (s'il y en a un) et les 5 féminines (s'il y en a 5) sont de facto élus. Les 10 autres candidats sont élus. Donc 16 élus sur 18 postes à pourvoir.

Il manque 2 postes à pourvoir. Un appel est lancé le jour de l'AG. 3 candidats se proposent. Une élection est organisée pour retenir les 2 premiers.

Un point est fait parmi les membres du Comité pour recenser le nombre de personnes souhaitant se représenter.

A ce jour :

- 11 candidats en renouvellement.
- 1 candidat en attente de décision pour renouvellement.
- 2 nouveaux candidats.

Répartition des voix par club pour les élections

CLUB	Nombre de Licenciés	Nombre de Voix
101 AS MONTBELIARD	63	3
102 PETANQUE RUDIPONTAINE	108	4
103 PETANQUE BOROILLOTTE	47	2
104 PETANQUE DAMPIERRE LES BOIS	16	2
105 PETANQUE AUDINCOURTOISE	37	2
108 PETANQUE SELONCOURTOISE	60	3
110 PETANQUE HERIMONCOURTOISE	51	3
111 AS RANG PETANQUE	50	2
112 PETANQUE BETHONCOURTOISE	22	2
114 LA BOULE ERBATONNE	115	4
117 PETANQUE ISLE SUR LE DOUBS	44	2
119 US SOCHAUX PETANQUE	159	5
201 PETANQUE FRANC-COMTOISE	86	3
202 PETANQUE THISIENNE	117	4
203 PETANQUE BATTANT	10	1
205 VESONTIO PETANQUE CLUB	44	2
207 UNION SPORTIVE BAUMOISE	78	3
208 PETANQUE SAINT VITOISE	33	2
211 AMICALE BOULISTE SAONOISE	60	3
212 LA BOULE MONTFERRANDAISE	82	3
217 BEURRE PETANQUE CLUB	72	3



218 AMICALE BOULISTE NANCRAY	25	2
301 JOYEUSE PETANQUE PONTISSALIENNE	144	4
302 PETANQUE DE MORTEAU	54	3
303 PETANQUE VALDAHONNAISE	39	2
304 PETANQUE PLATEAU PIERREFONTAINE	19	2
306 PETANQUE DE VILLERS LE LAC	64	3
307 PETANQUE LES FINS	13	2
308 PETANQUE DE MONTLEBON	35	2
310 PETANQUE CLUB LE RUSSEY	59	3
311 PETANQUE ORCHAMPS VENNES	83	3
312 LA BOULE VERCELLOISE	29	2
313 LA CHTI PETANQUE 25	59	3
TOTAL	1977	89

- 10 licenciés = 1 voix
- 11 à 50 licenciés = 2 voix
- 51 à 500 licenciés = 1 voix supplémentaire par tranche de 50
- 501 à 1000 licenciés = 1 voix supplémentaire par tranche de 100

A ce jour, le Comité est composé de 33 clubs, 1977 licenciés pour 89 voix.

Une réunion de préparation de l'AG s'est tenue à Orchamps/Vennes le mercredi 25 septembre en présence du Président, du Secrétaire et de Jean-Claude GAIFFE.

Salle : Théâtre « l'Entracte » rue de la Côte :

- Amphi avec estrade – rangée de 15 sièges – sono (2 micros sans fil) – vidéo projecteur.
- Installer 2 tables sur l'estrade (Bureau) et 2 tables à l'entrée (émargement + tombola).
- Prévoir 1 pupitre (Jean-Claude GAIFFE).
- Prévoir rubalise pour délimiter 105 places, soit 7 rangées de 15 fauteuils (devant). Annexer les rangées du fond.

Organisation :

- Accueil. Café à l'entrée => Orchamps/Vennes. A partir de 13h00.
- Buvette à l'accueil (13h00) – à la pause (16h00) – à la fin de l'AG (18h30 – 19h00) => Orchamps/Vennes
- Vin d'honneur vers 19h30 dans le boulodrome => Orchamps/Vennes.
- Tirage tombola pendant le vin d'honneur dans le boulodrome => CD25.



Mission Orchamps/Vennes :

- **Assurer l'accueil** (café) à partir de 13h00. Offert par Orchamps/Vennes.
- **Assurer une buvette**. Achats, service, recettes pour Orchamps/Vennes.
- **Préparer le vin d'honneur dans le boulodrome**. Factures à adresser à la trésorière du CD25.
 - o Petits fours (salés- sucrés – divers). Budget environ 600€ si 80 personnes.
 - o Boissons (12 crémants – blanc et rosé cassis + pêche – coca – jus d'orange – Ice Tea) Budget environ 200€ si 80 personnes.
 - o Les quantités seront affinées par le secrétaire au plus tard le 9 novembre en fonction du nombre de participants (attente de réponse des clubs) et communiquées à Jean-Claude GAIFFE.

Divers :

- **Samedi 16 à 10h30. Rendez-vous devant le Théâtre pour mise en place**. Jean-Claude GAIFFE – Le Responsable de la salle (mise en route sono + vidéo) - Jean-Pierre MARENGHI - Chantal FRACHEBOIS - Michel BILLOD MOREL - Michel JACQUOT.

Le secrétaire demande à tous les intervenants du CD25 de lui adresser leurs différents comptes-rendus au plus tard le 4 novembre avec copie au Président et à Michel BILLOD MOREL.

Une réunion sera organisée entre le 4 et le 8 novembre pour la préparation finale de l'AG et le PowerPoint. Les personnes concernées : Président – Secrétaire – Trésorière – Responsable informatique.

Mi-octobre, le secrétaire enverra aux Présidents de clubs :

- Convocation AG. Les clubs confirmeront leur présence et le nombre de personnes (AG et vin d'honneur) au plus tard le 9 novembre
- Appel à candidats (rappel).
- Voix par club.
- Modèle de pouvoir pour l'AG.
- Tickets tombola au profit de la Commission Jeunes.

✚ Questions diverses

- o *Concours de pétanque à Montferrand en hommage à Pierrot FOSSAERT.*

Benjamin TATU propose d'allouer une subvention au club de Montferrand pour l'organisation d'un challenge « Pierrot FOSSAERT ». Chaque membre donne son avis.

Jamais une subvention n'a été attribuée à d'autres clubs ayant été dans la même situation. Accorder une subvention pourrait être mal interprétée par certains clubs et ce serait la porte ouverte à l'avenir.

Le Comité achètera un challenge conséquent qui sera remis à Montferrand. Ce challenge pourrait être remis en jeu tous les ans et attribué définitivement à une équipe ayant gagnée 2 ou 3 années de suite. A définir.



- *Concours 2 adultes + 1 enfant. Attribution de points*

Yves MOUILLESEAUX demande que les concours « 1 enfant + 2 adultes » rapportent des points comme un concours normal.

Les concours de ce type, au même titre que les concours sur invitation ne peuvent pas rapporter de points aux participants. Cette proposition ne peut être retenue.

Le développement de ce type de concours est préconisé par le Comité. La surcharge du calendrier risque de freiner toutes ces initiatives.

L'ensemble de l'ordre du jour étant traité, le Président met fin à la réunion à 20h55mn.

**Le Secrétaire du Comité Départemental
Michel JACQUOT**

**Le Président du Comité Départemental
Jean-Pierre MARENGHI**